LANORAIE
unique de nature

BULLETIN MUNICIPAL
L'AVENIR

28 SEPTEMBRE 2023 | VOLUME 15 — NO 10

DÉVOILEMENT de la nouvelle IDENTITÉ VISUELLE

C'est avec fierté et beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de la Municipalité de Lanoraie a dévoilé sa toute nouvelle identité visuelle, le 12 septembre dernier.

En pleine croissance, la Municipalité était portée par le désir d'une image identitaire uniforme et actuelle où les éléments champêtres et contemporains du territoire cohabiteraient harmonieusement. Il était souhaité de renforcer l'image municipale et de la faire évoluer. Le but de cet exercice n'était pas de changer les éléments significatifs de l'ancien logo, mais bien de les représenter dans un nouvel ensemble pour que les citoyens puissent continuer de s'y retrouver ou de mieux s'y identifier.

L'ancien et le nouveau logo cohabiteront donc au cours des prochains mois, voire des prochaines années, car la transition se fera progressivement, au moment du renouvellement des outils et des équipements ou lors de nouvelles acquisitions.

INVITATION À LA POPULATION

Inauguration et porte ouverte

CASERNE D'INCENDIE DE LANORAIE

Samedi, 7 octobre | 10 h à 15 h

Kiosques d'information, démonstrations d'intervention, dîner hot-dogs et prix de participation!

LANORAIE unique de nature
MRC de D'Autray

ORDRE du JOUR

2 OCTOBRE 2023
Salle du conseil municipal

19 h 45 — Comité de démolition
Sujets: Traitement des demandes pour le 126, Grande Côte Est et le 466, Grande Côte Ouest.

20 h — Séance ordinaire du conseil municipal

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 5 septembre 2023;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. États comparatifs des revenus et dépenses au 31 août 2023;
   - 5.2. Personnel;
   - 5.3. Révision des districts électoraux – mandat;
   - 5.4. Hôtel de ville – ameublement;
   - 5.5. Caserne incendie – inauguration;
   - 5.6. Scol'ERE – programme;
   - 5.7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 69-2-2023 modifiant le règlement 69-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;
6. Sécurité publique :
   - 6.1. Permis de piéton;
   - 6.2. Adoption du projet de règlement 129-2023 relatif au stationnement et à la circulation;
   - 6.3. Adoption du projet de règlement 130-2023 sur la perception des taxes dues pour l'opération et l'entretien des barrages;
   - 6.4. Adoption du projet de règlement 84-4-2023 modifiant le règlement 84-2013 – Limite de vitesse sur les rues Gaudet et Picotte;
   - 6.5. Panneau de signalisation – Grande Côte Ouest;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – reddition de compte;
   - 7.2. Terrain de soccer – dépôt de soumissions, avenant et mandat laboratoire;
   - 7.3. Traverse piétonnière – chemin de Joliette (rue des Tilleuls);
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1. Collecte des matières résiduelles – dépôt de soumission;
   - 8.2. Puits 6.3 – mandats laboratoire et hydrogéologue;
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Spectacles Les promenades du dimanche – bilan;
   - 9.2. Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière – adhésion;
   - 9.3. Programme d'aide financière aux projets et aux évènements récurrents – demande de subvention;
   - 9.4. Contribution municipale – hockey et patinage artistique;
   - 9.5. Demande de commandites – évènements récurrents;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
   - 10.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 1086-2023 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;
   - 10.2. Ingénieur forestier – mandat professionnel;
   - 10.3. Certificat de conformité – règlement 1071-81-2023 (zones M1 et P1-2);
   - 10.4. Demandes de dérogation mineure : 98, Grande Côte Est et 419, rue Faust;
   - 10.5. Demandes de permis de démolition : 126, Grande Côte Est et 466, Grande Côte Ouest;
   - 10.6. Demandes de permis PIIA;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

RAPPELS AIDE-MÉMOIRE

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Tous les propriétaires desservis par le réseau d'aqueduc municipal doivent fournir la lecture de leur(s) compteur(s) d'eau avant le 20 octobre 2023, via le formulaire en ligne au www.lanoraie.ca ou en déposant leur coupon-réponse à l'hôtel de ville.

Si vous êtes dans l'impossibilité de procéder à la lecture de votre compteur ou pour tout autre

ABRI TEMPORAIRE

L'installation d'un abri temporaire ou d'un abri d'auto temporaire (ou leur structure) est permise à compter du 1er octobre jusqu'au 30 avril de l'année suivante.

Pour être conforme, l'abri :

- doit être propre et en bon état;
- ne doit pas être chauffé;
- ne doit pas être utilisé à des fins d'entreposage;
- ne doit pas empiéter dans la rue ou son emprise;
- ne doit pas être situé à l'intérieur d'un triangle de visibilité, formé au croisement de deux rues et mesurant 6 m de côté.

Aussi, l'extérieur de toute colonne supportant le toit de l'abri d'auto temporaire doit être situé à un minimum d'un (1) mètre de toute ligne de lot et/ou à un minimum de 1,5 mètre d'une borne d'incendie.

Aucun permis n'est requis pour l'installation d'un abri temporaire (Tempo).

GESTION des RÉSIDUS VERTS

Le temps des jardins tire à sa fin et les feuilles tombent.

Que faire avec les résidus verts?

Saviez-vous que la meilleure façon de gérer ses résidus verts est de les garder chez soi? **Compostez-les, déchiquetez-les, laissez-les se décomposer!**

Pour offrir une protection hivernale à votre terrain, laissez les feuilles mortes au sol et déchiquetez-les avec la tondeuse. Elles se décomposeront et serviront d'engrais.

Les feuilles peuvent également servir comme paillis pour protéger les plates-bandes, les jardins ou les haies. Une réserve de feuilles peut également être constituée pour pailler les semis au printemps.

Si vous faites du compostage domestique, les feuilles sont une source de carbone essentielle. Faites-en des réserves en prévision de l'été prochain. Vous pouvez aussi les laisser composter, en tas, au fond du terrain. Lorsque les feuilles se seront décomposées, vous pourrez utiliser la matière générée pour enrichir la base de vos plantes ou de votre gazon.

Si vous ne pouvez les gérer à la maison, vous pouvez les mettre :

- directement dans le bac brun;
- dans des sacs de PAPIER à côté du bac brun.

Ils seront ramassés lors de chaque collecte de matières organiques.

Notez qu'il n'y a pas de dates de collectes spécifiques de feuilles sur le territoire. Les feuilles et résidus verts mis en sacs de papier seront ramassés à chaque collecte de bacs bruns.

D'ailleurs, pour offrir plus de service aux citoyens, la collecte hebdomadaire des matières organiques se poursuivra jusqu'au 24 novembre. À partir de là, la collecte du bac brun se fera aux deux semaines, jusqu'au printemps prochain.

ESPACE CULTUREL

CONFÉRENCE GRATUITE— MA VOISINE DÉRANGE

Le 15 octobre prochain, une conférence gratuite vous sera offerte en collaboration avec la Société d'Histoire de Lanoraie.

Mme Michèle Gélinas, auteure et historienne, vous présentera des récits de vie mettant en lumière des femmes qui ont dérogé aux convenances de l'époque et qui ont, parfois même, affronté des communautés entières pour atteindre leurs objectifs!

Pour vous inscrire, communiquez avec la bibliothèque au 450 887-1100, poste 3030 ou 3017. Vous pouvez également réserver votre place en écrivant à biblio@lanoraie.ca

ÉCHANGE DE COSTUME D'HALLOWEEN

L'échange de costumes d'Halloween est de retour!

À partir du 2 octobre, rendez-vous à la bibliothèque municipale afin de déposer vos anciens costumes d'Halloween. En échange, l'équipe vous remettra un coupon afin de venir choisir un nouveau costume d'Halloween parmi ceux qui auront été déposés par les autres citoyens!

Il s'agit d'un excellent moyen de réutiliser écologiquement les costumes de nos jeunes Lanoroises et Lanorois, tout en permettant aux familles d'avoir accès à de nouveaux costumes gratuitement!

À NE PAS
MANQUER!

La brochure de la politique culturelle sera bientôt disponible sous un format papier et électronique!

Surveillez notre page Facebook pour être informés de son arrivée et de ses points de dépôt.

VIE COMMUNAUTAIRE

COOP DE SOLIDARITÉ LANORAIE

Le comité provisoire est fier d'invitée les membres fondateurs (les signataires des déclarations ayant circulés depuis le printemps) à l'assemblée générale d'organisation de la **COOP DE SOLIDARITÉ LANORAIE** qui se tiendra au Pavillon Jean-Bourdon, situé au 12, rue Louis-Joseph-Doucet, le 29 octobre 2023, à compter de 13 h 30. La rencontre se terminera vers 15 h 30.

Veuillez confirmer votre présence :

Par courriel: cooplanoraie@gmail.com

Par téléphone:
Doris Boisjoly—450 586-6873
Elsa Desaulniers—514 699-2811

Par la poste:
Coop de solidarité Lanoraie
a/s Secrétaire provisoire
27, rue Louis-Joseph-Doucet,
Local 105
Lanoraie, Québec J0K 1E0

LA NUIT DES SANS-ABRI

L'organisme Travail de Rue Lavaltrie organise une soirée de sensibilisation au parc Gérard-Lavallée, le 20 octobre prochain, de 17 h à minuit. Pour information, consultez la page Facebook de l'organisme ou informez-vous en téléphonant au 450 586-0080.

OCTOBRE 23

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

DATES à RETENIR

- Collecte des ordures
- Collecte des matières recyclables
- Collecte des matières organiques
- Échange de costumes d'halloween
- Séance du conseil municipal
- Inauguration caserne d'incendie
- Action de Grâce / Férié
- Conférence gratuite
- Halloween